

SOMMAIRE



Vie communale

Le Mot du maire	3
Services techniques municipaux	4
Conseil municipal 2007	5
Chantier international jeunesse et reconstruction août 2007	5
CCAS Portage de repas	5
Une nouvelle école à Saint-Julien	6
Ecole primaire publique	7
Activités périscolaires	8
SDIS 42	8
Message prévention routière	8
Votre facture d'eau change	9
Quelle eau buvez-vous ?	10

Etat civil

Etat civil : Décès	11
Etat civil : Naissances - Mariages 12-	-13

🕜 NUMÉROS UTILES

■ Mairie	Tél. 04 77 51 51 11 Fax 04 77 51 50 79
■ Pompiers	18
■ Médecins	04 77 51 56 55
■ C.H. Annonay	04 75 67 35 00
■ Urgences	04 75 33 33 33
■ Pharmacie	04 77 51 51 69
■ Poste	04 77 51 52 74
Culte catholique	04 77 39 63 40
Office de Tourisme de Bourg-Argental	04 77 39 63 49
Syndicat d'Initiative de St-Julien	e 04 77 51 53 32

Vie associative

Le comité des fêtes	14
Le rayon de soleil	14
Syndicat d'initiative	15
L'essaim de Julie	15
Amicale des Sapeurs-Pompiers	16
Cercle Jeanne d'arc	16
Bibliothèque municip ale	16
Association ADMR	17
ADMD	17
Comité des anciens d'AFN	17
Association sportive bouliste du Ternay	18
Sou des écoles	18
Association l'Oreille est hardie	19
Association les marchés Piraillons	19
Dynamique Piraillonne	20
Club joie de vivre	20
Les amis du camping du Val du Ternay	20
Amis de St-Jacques de Compostelle	21
Académie d'aikido Piraillonais	21
Ateliers liberté	21
Le sporting club Piraillon	22
France ADOT 42	22
Les employés communaux	23
Jeux	23



HORAIRES DÉCHETTERIE

42220 Bourg-Argental 04 77 39 18 84

Lundi - Mercredi - Vendredi - samedi

Horaires d'hiver (du 16/09 au 14/05) : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Horaires d'été (du 15/05 au 15/09) : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

HORAIRES SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Tél. 04 77 51 51 11

Du mardi au vendredi :

de 9h à 11h30 et de 13h30 à 15h30

Le samedi : de 9h à 11h

Permanences du Maire: mardi de 10h30 à 12h sur rendez-vous

LE MOT DU MAIRE

Mes premiers souhaits s'adressent à ceux que l'année 2007 aura éprouvés, par la perte d'un proche, la maladie ou tout simplement par l'isolement et la solitude toujours plus vifs dans le moment des fêtes de fin d'année qu'ils trouvent dans ce message un peu de réconfort.

Je voudrais souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants qui se sont installés cette année sur notre commune, je leur souhaite de s'intégrer rapidement.

Tout au long de ce bulletin vous allez découvrir toutes les informations de la vie associative. Merci à tous ceux qui s'impliquent au sein de ces associations.

La principale action conduite par notre conseil municipal s'est concrétisée en octobre 2007 par l'inauguration de notre nouvelle école primaire et maternelle.

En mars 2002 le conseil municipal considérait que le bâtiment abritant l'école publique ne permettait pas de nouvelle extension, et était inadapté à l'évolution pédagogique, décidait la construction d'une nouvelle école. En décembre 2003 il était décidé d'y rajouter la cantine et le centre périscolaire.

Les terrains acquis en mars 2005, le programme pédagogique accepté, nous avons choisi le cabinet AEA comme architecte.

L'avant projet sommaire était accepté en juillet 2005, le permis de construire déposé en novembre 2005, les entreprises choisies en avril 2006.

Les travaux débutaient en juin 2006 pour se terminer dans les délais prévus soit mi-juillet 2007.

Mardi 28 août, les 115 éléves étaient accueillis dans une école flambant neuve, avec la création d'une cinquième classe et un nouveau poste de professeur.

Cette réalisation importante pour notre petite commune a pu être réalisé grâce à l'aide de l'Etat et du Conseil Général de la Loire.

Pour l'accessibilité de cette nouvelle école il a fallu créer une nouvelle voie parfaitement intégrée dans le parc et baptisée "Rue Entre2Ages".

Beaucoup reste à faire pour rendre notre village toujours plus accueillant, dynamique et agréable. Je souhaite bonne chance à la nouvelle équipe municipale qui sera élue en mars 2008.

Au nom du Conseil Municipal permettez-moi de vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Je vous souhaite la santé pour toutes et tous, le travail pour les actifs.

Que cette année 2008 soit prospère et pleine de bonheur.

François TIOLLIER



Roue

SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

Cette année 2007 a été, pour les employés municipaux aussi, l'année des écoles. L'ancienne d'abord, qu'il a fallu vider en août dans des conditions un peu sommaires, puisqu'elle n'est accessible qu'en fourgonnette... que de voyages !!! Puis remettre en état les équipements conservés et installer le matériel neuf dans les nouveaux locaux. Enfin un bon coup de nettoyage. Chacun y ayant mis du sien, la rentrée des classes a bien eu lieu à la date prévue dans des installations quasi parfaites...

Parallèlement le parc a été nettoyé, clôturé, enherbé, tondu, élagué, effeuillé et remodelé aux abords de la nouvelle rue «Entre2Ages» et du «chemin des écoliers» même si aujourd'hui il reste encore quelques travaux de maçonnerie et de mise en forme, ces lieux fermés qui n'étaient que ronces et chablis, buissons et calquevaques, s'ouvrent au public comme un théâtre de verdure où les houx et les buis retaillés, les marronniers, hêtres, tilleuls, sapins, cèdres, ifs, érables, cyprès, fusains nettoyés et élagués renaissent à leur vocation d'ombrageurs publics. Quand vous viendrez profiter de la douceur du lieu, ne manquez pas d'admirer le rarissime hêtre pleureur de la cour de l'école bien mis en valeur dans son écrin de pierres.

C'est bien beau tout ça, mais que de feuilles les jours venteux d'automne ! C'est pourquoi le ronronnement d'un souffleur pourra quelquefois troubler la quiétude du lieu.

Parmi les travaux de maçonnerie chacun aura pu apprécier l'arasement du mur de clôture en face de l'épicerie «chez Dany» qui donne de la clarté à la rue et une belle vue sur le parc auquel on peut accéder par un antique perron et escalier de pierre. Ces travaux ont été réalisés avec le secours d'un chantier international «jeunesse et reconstruction». Venus de Sibérie, du Japon, du Mexique, de Turquie, d'Italie et aussi de France, ces sympathiques jeunes gens ont consacré une partie de leurs vacances d'été au dur labeur du maçon avec le soutien technique de Jeannot Sauzéat et Laurent Richard.

Dans le reste de la commune, en plus des travaux courant d'entretien, des plantations ont été renouvelées au Calvaire, à Drevard et tout particulièrement à la Madone où la suppression du sapin menaçant ruine avait soulevé un grand émoi parmi les riverains. Aujourd'hui, comme promis, un mûrier, de ceux qui ne font pas de fruits, a été planté pour ombrager la placette ainsi qu'une haie variée pour en souligner le contour ; au printemps, le reste de la surface sera engazonné. D'ici quelques saisons, il devrait être fort agréable de deviser sur des bancs débarrassés de leur résine.

En cette fin de mandat, je voudrais remercier Bernard, Jean-Paul, Laurent et Christian moins pour la qualité ou la quantité considérable du travail réalisé que pour la bonne ambiance et la bonne entente dans laquelle j'ai eu le plaisir de les accompagner ; même si quelquefois, alors que les feuilles tombent, l'un d'entre eux demeure obstinément accroché aux branches.

«Tout ceci ne mériterait-il pas une médaille ???»

Certainement, monsieur le Maire...

Paul THIOLLIERE







Travaux d'aménagement ou part de l'éco



Création de la "Rue Entre2Ages

CONSEIL MUNICIPAL 2007

■ 18 JANVIER 2007

- Demande de subvention DGE pour l'aménagement de la voirie de la nouvelle école.
- Consultation des entreprises pour l'aménagement du chemin rural du Pré Battoir et prolongation de la voie du lotissement de la Bégude.

20 FÉVRIER 2007

- Approbation du projet de desserte de la nouvelle école.
- Vente de l'école publique mission confiée à la SAFER.

27 MARS 2007

- Budgets primitifs 2007 approuvés à l'unanimité.
- Budget communal:
- section de fonctionnement 777 528 €,
- section d'investissement 926 546 €.
- Service de l'eau et de l'assainissement 187 956 € en fonctionnement, 88 436 € en investissement.
- Budget CCAS 15 500 €.

24 AVRIL 2007

- Approbation à l'unanimité des comptes administratifs 2006.
- Demande de subvention au Conseil Régional pour la restauration de la grotte du calvaire.

12 JUIN 2007

 Lotissement du Pré Battoir : suite au recours gracieux déposé par 7 riverains, une solution a été proposée et acceptée par le Conseil Municipal.

25 JUILLET 2007

- Avenants au marché pour travaux supplémentaires à l'école publique acceptés à la majorité, soit une augmentation de 4,77%.
- Autorisation de vente de l'ancienne école au prix de 250 000 €.

18 SEPTEMBRE 2007

- Budgets supplémentaires approuvés à l'unanimité.
- Projets de travaux de voirie 2008 : demande de subvention auprès du Conseil Général.
- Autorisation au maire à ester en défense devant le tribunal administratif de Lyon, concernant le permis de lotir du lotissement du Pré Battoir.

SE 15 NOVEMBRE 2007

- La commune décide d'adhérer à la SPA La Vivaroise.
- Le Conseil Municipal décide de nommer la voie de desserte de la nouvelle école "Rue Entre2Ages"

20 DÉCEMBRE 2007

- Adhésion au fonds solidarité eau.
- Approbation du contrat enfance-jeunesse avec la CAF.

CHANTIER INTERNATIONAL JEUNESSE ET RECONSTRUCTION AOÛT 07



Fin de chantie

La commune a accueilli un groupe de jeunes volontaires dans le cadre d'un chantier international du 12 Août au 1er septembre 2007. Ils étaient venus du Japon, d'Italie, de Russie, de Turquie, du Mexique et de France. En tout une quinzaine de jeunes en majorité étudiants.

Ils ont travaillé bénévolement à la réfection du mur d'enceinte du futur jardin public, Rue de la Modure, et ont effectué des tâches de débroussaillage et de nettoyage dans le Parc de la nouvelle école.

Pour la partie technique, ils étaient conseillés par Jean Sauzéat et Laurent Richard, l'encadrement était assuré par Benoît Meignan. Tous les matins, ils se retrouvaient sur le chantier, l'après-midi étant consacré à la découverte de la région et aux festivités organisées par les associations du village.

Merci à la Boule du Ternay, le Comité des Fêtes, l'Oreille est Hardie, Radio d'Ici, le S.I., les Amis du Camping, les Ateliers Libertés pour leurs animations et réceptions.

A la fin du chantier, la municipalité a procédé à l'inauguration officielle du mur avec pose d'une plaque "commémorative". Cela a été un moment fort de la reconnaissance du travail réalisé par les jeunes qui leur a procuré une grande fierté et fait oublier les moments de fatique.

La vieille du départ, l'ensemble des jeunes a proposé à tous les organisateurs un lunch composé de spécialités de leurs pays. Devant le succès de cette rencontre, la municipalité souhaite renouveler l'expérience en 2008.

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Portage de repas

Au 30 novembre 2007, il a été distribué 1221 repas. C'est un service incontournable pour les personnes qui sortent de l'hôpital ou en difficultés passagères.

Il peut être pris occasionnellement ou continuellement, il faut simplement avertir 48 heures avant le premier portage et 48 heures avant l'arrêt. Il est distribué du lundi au vendredi ou samedi pour ceux qui le désirent.

Ils sont toujours confectionnés et conditionnés par la maison de retraite de Bourg-Argental, et livrés à votre domicile en fin de matinée par une employée communale de Bourg-Argental dans des conditions d'hygiène strictes et exigées.

N'hésitez pas à contacter la Mairie pour tous renseignements supplémentaires ou M^{me} Osternaud.

Le repas des Anciens aura lieu le dimanche 27 avril 2008 à la salle des fêtes de Saint-Julien-Molin-Molette.

La dernière semaine de décembre, les conseillers municipaux ont distribué les colis de fin d'année offerts par le CCAS et la mairie, à toutes les personnes âgées de 70 ans et plus.

Si vous ne l'avez pas eu, n'hésitez pas à venir vous inscrire en mairie pour l'année prochaine.

UNE NOUVELLE ÉCOLE A SAINT-JULIEN

La construction entamée en 2006 est arrivée à son terme juste à temps pour la rentrée de septembre qui exceptionnellement a eu lieu le 28 août. Sachant que le mois d'août est peu propice aux travaux du bâtiment pour cause de congés payés, la réception de fin de chantier le 19 juillet 2007 était vraiment la date butoir pour constater les derniers disfonctionnements et y remédier avant la fin des vacances scolaires. Mis à part la plantation de quelques arbres prévue en remplacement de l'hécatombe d'avant chantier, reportée en novembre pour cause de Ste-Catherine (tout bois prend racine), tout était en place pour accueillir les écoliers.

Entre temps il a fallu, bien sûr, déménager l'ancienne école ainsi que le local au dessus de la saile des fêtes qui abritait précédemment les activités périscolaires : garderie du matin et du soir et la cantine. Immense chantier tant l'éducation moderne nécessite d'accessoires divers pour gaver nos chers têtes blondes. Fort heureusement, avant de partir en vacances, le corps enseignant avait pris soin d'emballer livres, cahiers, jeux, crayons, pinceaux, papiers vierges et documentations dans des cartons judicieusement ornés de gommettes multicolores dont quelques exemplaires avaient été fort à propos apposés sur les portes des différents locaux

et classes de la nouvelle école. Les meubles et colis trouvèrent ainsi tout naturellement leur destination.

Bien sûr il manquait ici un tableau, là un étendage à peinture, ailleurs une table, quelques partout rayonnages ; l'eau chaude restait parfois désespérément Tant froide. de fenêtres, c'est bien agréable, mais où afficher les œuvres de plus de cent bambins? Le centre de loisirs d'Yvette et l'éducation nationale ont du apprendre à

cohabiter. Chacun a pris ses marques et la satisfaction est, je crois, générale.

Cet ensemble de bâtiments est distribué autours d'une vaste allée centrale couverte servant de préaux pour les mauvais jours. Au sud, sous un auvent, se trouve l'entrée des maternelles. Sitôt franchi le seuil on découvre la tisanerie, ouverte sur le hall, point de rencontre des enseignants. A droite, deux classes de maternelle séparées par une salle de repos (pour les enfants, bien sûr !). A gauche un bloc de sanitaires adaptés aux 2 à 5 ans. Toujours côté sud l'entrée des cuisines où arrivent les repas en liaison chaude à partir du collège de Bourg-Argental.

A l'ouest, une cour fermée d'une ferronnerie sobre permet l'accueil des autres élèves par l'entrée principale. Là, on trouve sur la gauche le bureau du directeur, sur la droite l'entrée de la cantine et en face la cour de récréation des classes maternelles.

Un peu plus loin une cour accueille les enfants du primaire autour du hêtre pleureur trônant dans son immense lardinière maçonnée en pierres du pays. Cette cour est ouverte sur l'autre

extrémité de l'allée couverte où débouchent les trois classes primaires. En retournant vers l'entrée principale, un bloc abrite la bibliothèque, la salle informatique et le centre de loisirs tandis qu'en face une vaste salle d'évolution est équipée pour la gymnastique.

Entre l'école et le Ternay une partie du parc non encore aménagée sera à la disposition de l'équipe éducative pour des activités de plein air. Le reste du parc en cours d'aménagement est ouvert au public (sauf les animaux bien

Parallèlement une nouvelle voie, baptisée à propos «Rue Entre2Ages» a quelque peu perturbé les habitudes Piraillonnes. Que de difficultés pour s'habituer au sens

interdit de la rue Prélagère et au stop de la rue du Mas! Le direction de

plus difficile reste la dépose des enfants à 8h30 et 13h30. D'aucun trouvera qu'il n'y a pas assez de place pour stationner, mais pouvait-on goudronner l'ensemble du parc ? D'ailleurs il reste généralement des places libres en Modure... 50 ou 100 mètres à pied pour rejoindre l'école ne devrait pas représenter une contrainte insurmontable.

Le parking en arc de cercle à proximité de

l'entrée des maternelles est réservé aux enseignants. Il serait bon que les parents ne l'emprunte pas car les manœuvres pour en ressortir aux heures de rentrée ou de sortie font courir un réel danger aux petits «monstres» virevoltant en tous sens. Sauf par temps exécrable (ce qui est rarissime à St-Julien) privilégions l'allée piétonne où la déambulation est un efficace déstressant (sans parler des économies de CO2) et nous prépare à vivre dans un monde sans pétrole.

L'école a été inaugurée le 26 octobre avec les chaleureux remerciements de l'inspection d'académie qui n'avait pas hésité, face à la détermination de la municipalité à investir massivement dans l'éducation, à octroyer un poste d'enseignant supplémentaire.



Paul THIOLLIERE

ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE

DE ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE

L'année 2007 a été très riche pour l'école de Saint-Julien puisque, comme chacun sait, l'école a été transférée de ses anciens locaux, rue Peyronnet, dans les tous nouveaux bâtiments construits dans le parc Dussuc, terminés pendant l'été.

La rentrée dans ces nouveaux locaux s'est très bien passée malgrè l'ampleur du déménagement (certaines archives remontaient à la fin du XIX^{éme} siècle...) et grâce à l'efficacité des employés communaux.

La fin de l'année scolaire a également été marquée par une brusque (et imprévue) montée des effectifs de l'école. Aussi, l'ouverture d'une cinquième classe a été décidée à la toute fin du mois de juin et le poste d'enseignant attribué début juillet. La plupart des nouveaux élèves sont des enfants de trois ans ce qui est de bon augure pour l'avenir de l'école.

Autre grande nouveauté pour cette rentrée, le centre de loisirs périscolaire "l'île du Rêve" et la restauration scolaire ont été transférés dans la nouvelle école.



Classe	Enseignants	Elèves				
PS/MS	/MS M ^{me} Tardy, M ^{me} Masson ATSEM: M ^{me} Delgado, M ^{me} Cavy					
GS/CE1	M ^{me} Prost / ATSEM : M ^{me} Cancade	21				
CP	M™ Roméas, M™ Masson	20				
CE2/CM1	M™ Moreau	20				
CM1/CM2	M. Gonzales, M [™] Chantemerle	20				





RÉALISATION D'UN LIVRE PAR LA CLASSE DE CM1/CM2



Un livre a été réalisé par la classe de CM1/CM2 pour suivre le chantier de la construction de la nouvelle école et évoquer l'historique de l'ancienne. Il est en vente, vous adresser à l'école.

L. Gonzales



ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

C'est le mardi 28 août 2007 que nous avons embarqué sur notre nouveau paquebot amarré au port du "Mas".

Après des années de navigation en solitaire, ce vaisseau comprend : salles de classe, d'ordinateurs, d'évolution, une bibliothèque et une salle d'accueil périscolaire. Nous navigons dans l'espace à notre gré et en fonction du programme d'animation.

Magalie, Céline, Marie-Ange, Monique, Myriam et Yvette, les capitaines que nous sommes, nous nous efforçons de faire manger du gratin de courge, de poireaux, des frites, des viandes en sauce, du poisson et de la pâtisserie maison aux 40 petits moussaillons présents à bord.

Nous embarquons tous les jours, pour l'accueil périscolaire de 7h20 à 8h20 et de 16h30 à 18h et pour le service cantine de 11h30 à 13h30.



Sauver une vie, ca change la vie

Le centre d'incendie et de secours de Saint-Julien-Molin-Molette, fait partie depuis de nombreuses années de la compagnie Pilat-Sud 3.3 qui réside à Maclas. Il est géré par le service d'incendie et de secours de la Loire.

Le centre est composé de 19 sapeurs pompiers volontaires, répartis comme suit :

- 1 capitaine médecin,
- 1 adjudant/chef (chef de centre),
- 1 adjudant (adjoint), 2 sergents/chefs,
- 4 caporaux/chefs,
- 1 caporal.
- 9 sapeurs

Cette année nous avons recruté une jeune femme qui suit la formation initiale. A l'issue de celle-ci, elle sera opérationnelle.

Le centre défend en 1er appel Saint-Julien-Molin-Molette, Colombier, Graix, et les alentours environnants de la Loire et de l'Ardèche.

Le Centre d'Incendie et de Secours comptabilise environ 100 sorties à l'année, la plupart des secours à personnes, feux de forêts, nids de guêpes et diverses sorties.

Le corps de Saint Julien s'est étoffé de véhicules répondant aux diverses missions qui lui sont confiées, tels que : un VLHR (Véhicule Liaison Hors Route), un VSAV (Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes), un VTPM (Véhicule de Transport de Personnels et de Matériels), un CCF (Camion Citerne Feu de Forêt).

Comme chaque année le centre recrute des pompiers, homme et femme. Vous avez entre 16 et 55 ans, Vous disposez de temps libre et vous souhaitez rendre service à la collectivité, si vous correspondez à ces conditions de disponibilité et d'aptitude, vous pourrez participer à une mission de service public.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter le chef de centre d'incendie et de secours de Saint-Julien-Molin-Molette.





MESSAGE PRÉVENTION ROUTIÈRE



LA PREVENTION

Chaque commune a désormais son délégué à la Prévention Routière. Pour cette première je me contenterai du rappel, toujours utile, de quelques constatations de bon sens.

Tout d'abord nous sommes de plus en plus nombreux sur les routes et ces dernières sont en général à double sens de circulation. Dit comme ça c'est

«ringard» alors essayons autrement : celui qui double sur une portion de ligne droite trop courte fait un pari sur la vie de celui qui va arriver en face, s'il est parti au mauvais moment il est... sinon, il est en sursis. Là ça marque un peu plus surtout que nous sommes tous les jours celui qui vient en face et qui ne sait pas ce qu'il va rencontrer en sortie de virage...

Pour les hyper pressés, voici quelques chiffres pour bien fixer les idées : parcourir 10 km à 60 km/h prend 10 mn et à 70 km/h c'est 9 mn. Cela signifie que sur St-Julien/Annonay celui qui prend des risques inconsidérés (10km/h sur une moyenne c'est énorme) sortira de sa voiture quand l'autre se garera à côté de lui, de plus les Stop, feux rouges et autres ralentissements feront fondre la fameuse «moyenne». Alors si vous êtes en retard au boulot, la vitesse sur la route ne vous fera rien gagner... moralité : prenons le temps de vivre et de laisser vivre les autres...

De plus, jouer les excités de l'accélérateur et du levier de vitesse coûte très cher en consommation de carburant que nous devons de plus en plus économiser, c'est désormais une question de citoyenneté.

Au volant comme au guidon (pour vélo, mob et scooter) le respect des autres et l'anticipation sont des règles d'or, faites les vôtres.

Je vous souhaite une bonne année courtoise au volant.

Pierre SCHMELZLE

Votre facture d'eau change!



À partir de janvier 2008, les redevances versées aux agences de l'eau changent en application de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques de décembre 2006.

Payées par tous les usagers, ces redevances permettent aux agences de l'eau de soutenir les actions pour lutter contre la pollution des eaux, protéger la santé, préserver la biodiversité et garantir la disponibilité de la ressource.

Votre service d'eau collecte, pour le compte de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse, les redevances relatives à la consommation d'eau domestique.

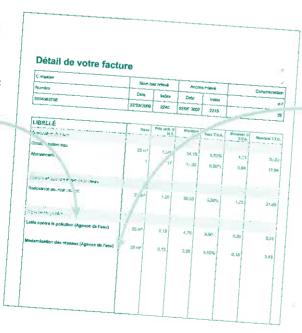
CE QUI CHANGE

- Dans les bassins Rhône-Méditerranée et Corse, le niveau moyen de la redevance versée à l'Agence de l'eau représente environ 13 % du prix de l'eau et reste stable en moyenne.
- Les habitants des petites communes ne payaient pas de redevance jusqu'à présent. À partir de 2008, ils paieront la redevance de lutte contre la pollution et, s'ils sont raccordés à l'égout, la redevance pour modernisation des réseaux de collecte.
- Entre 2008 et 2012, les redevances se mettront en place progressivement dans ces communes : un cinquième du montant sera facturé la première année pour aboutir au tarif plein la cinquième année.

LES REDEVANCES DANS VOTRE FACTURE, VOTRE CONTRIBUTION À LA PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

Redevance pour pollution

Tout consommateur d'eau potable contribue financièrement à la lutte contre la pollution de l'eau. Le calcul de la redevance est établi sur le nombre de m³ consommés.



 Redevance pour modernisation des réseaux de collecte

Cette contribution apparaît désormais de façon claire sur la facture d'eau. Jusque-là intégrée à la redevance de pollution, elle n'est versée que par les habitants raccordés à l'égout.

Redevance pour prélèvement

Elle est due par les services d'eau (communes, syndicats, communautés de communes ou délégataires) aux Agences de l'eau, en fonction des volumes d'eau prélevés dans la nature. Elle fait partie du coût d'exploitation de votre service d'eau, au même titre que les dépenses d'électricité ou les produits de traitement destinés à rendre votre eau potable.

Vie communale

Pour misus comprendre

La qualité hactériologique est évaluée par la recherche de bactéries indicatrices de contaminations fécales, notemment Enterocoque et Escherichia coli dont l'identification laisse suspecter la présence de germes pathogènes. Un dysforctionnement momentané des installations de tratement de l'aau, un manque d'entretien du réseau, ou une contamination de la ressource en l'absence de traitement peuvent être a l'origine de mauvais résultats

La durate représente le calcium et le magnésium en santé mais une sau trop douce (inférieure a santé mais une sautre douce (inférieure douce do solution dans l'eau Elle est sans incidence sur la senté mais une sau trop douce (inférieure à 8 °F) des canalisations et le relargage de produits indésirables ou taxiques tels que le plomb

Les opports excassifs ou mai maturises d'englisse acotes, organiques ou minéraux ainsi que les rejets des assainseements participent à l'augmentation de les ressources. Le Ti. des assantiebensans paracipant a l'adginentation des teneurs en nureteur dans les ressources. Le respect de la valeur limite de 50 mg par litre dans l'eau du robinet est indispensable à la protection de la santé des neuroscoris at des femmes encernics

Le ficer est un oligo-élément présent naturellement dans levu Ses effets sont penéfiques pour la santé a dose moderée Lorsque l'eau est peu fluorée, un complément peut être apporte sur recommandation de votre dentists, pour une prévention optimale de la carie dentairs. Une valeur maximale de 1,5 mg/l a été fixée pour tenir compte du risque de fluorosa dentaire en cas d'excès

Certains peetlodes a l'état de traces dans i aeu sont suspectés d'effets sur la sante lorsqu'ils sont consonimes pendant toute une vie Par mesure de precention, une limite de quelité intérreur à aux souls

Leau peut dissoudre le plomb des branchements ou des canalisations éventuellement présent dans les anciens bâtiments d'habitation. Le remplacement de toutes des conduites sera nécessaire à terme En attendent, il est important de leisser couler que a l'excessai e cerna-avent de la consommer. De plus, il est vivement conseilé aux enfents et aux femmes enceintes de ne pas boire l'eau du robinet lorsque la présence de canalisation en plomb est suspectés

La présence d'arsanic et d'antimoine dans l'eau provient de la nlution naturelle de roches et de minerais dans le sous-sol Des limites de qualités très strictes de 10 µg/l pour l'arsenic et de 5 µg/l pour l'antimoine ant été fixées. En cas de dépassements, dans l'attente d'installetions de traitement, il est recommandé de ne des consommer l'eau du cobinet.

Des gestes simples

- > Après quelques jours d'absence, purgez vos conduites avant consommation, en laissant couler l'eau quelques instants avant de la boire
- > Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, ce doit être au froid, pas plus de 48 heures et dans un récipient fermé.
- > Réservez les traitements complémentaires. tels les adoucisseurs, au seul réseau d'eau chaude sanitaire. Ils sont sans intérêt sur le réseau d'eau froide utilisé pour la consommation. Ils peuvent en effet accélérer la dissolution des métaux des conduites qui devenir des fayers de développement microbien lorsque leur entretien est mal assuré.
- > Si votre eau chaude sanitaire est produite par un système individuel, un entretien annuel de ce réseau est conseillé pour limiter la prolifération bactérienne, notamment des Légionelles

DELETERAL FORD & STANDERS & STANDERS BEFORE ALL CONTRACT PORTURES CONTRACT TO PART OF FRANCE

Pour en sovoir place

www.rhone-alpee.conte.gouv.fr

DIRECTION DÉPARTEMENTALS DES AFFAIRES SANTAIRES ET SOCIALES SERVICE SANTE ENVIRONNEMENT



LO DDASS vous informe...

Quelle eau buvez-vous?

> De la sourca à la consemmation, des contrôles reguliers pour voirre santé

Bilan Qualité

Deaulen liberté ourweillés

Le contrôle santaire des saux d'alimentation est

organisa nacila sa vice sante environnement de

la Direction Départementale des Affaires

Bilan Qualité



Nombre de conformité : 9 sur 9 analyses. Limites de qualité : absence de germes/100ml

Eau de très bonne qualité bactériologique.



Valeurs mesurées : mini. : 1°F - maxi. : 2°F Référence de qualité maxi. : aucune

> Eau douce, agressive et corrosive.



Valeurs mesurées : mini. : 0 mg/l - maxi. : 2 mg/l Limite de qualité maxi. : 50 mg/l

> Eau contenant peu ou pas de nitrate.



Valeurs mesurées : mini. : 0,07 mg/l - maxi. : 0,12 mg/l Limite de qualité maxi. : 1,5 mg/

Eau peu fluorée.



Valeurs mesurées maxi.: 0.00 µg/l Limite de qualité maxi. : 0,1 µg/l

Absence de pesticides.



Tous les résultats pour les autres paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité.

OLU VOUS CONSONNES?

Wirth the Primerate: ST JULIEN MOLIN MOLETTE MANTEL AND THE PROPERTY OF THE PROPER AND MAINTAIN COME SAUR FRANCE

Ornicpinos sus l'equal i Vous êtes alimentés par les captages :

- MANTEL1 ST JULIEN MOLIN MOLETTE
- MANTEL2 ST JULIEN MOLIN MOLETTE
- · MANTEL3 ST JULIEN MOLIN MOLETTE

Trait de la station :

ST JULIEN M.MOLETTE MANTEL TRT.

> Les analyses sont réalisées par un laboratoire.

- sgråé par le Ministère charge de la santé. Les prélezements sont réalisés à la ressource, a production agree tratement ou en sortie
- de reservoir, et au robinet du consommateur. Le nambre d'analyses effectuées dépend du nombre d'habitants desservis
- > Lisey du rotimet doit natiofaire à des exgences de qualitó de deux types des limites de qualité pour les parairrètres dont la présence dans l'enu peut induire des risques sanitaires à court ou à long terme et des references de qualité pour des paramètres indicateurs de pollution ou de fonctionnement des installations
- > Le distributeur estitenu également de surveiller en permanence la qualita de i seu par un examen réquirer des installations et un programme de test et d'analyses
- > Des périmetres de protection doivent être mis en place afin de préservor la ressource en eau enortuliare de pallutione
- > Les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sont régulièrement adressés et affichés à la mairie de votre commune.

has conclusions

L'eau distribuée au cours de l'année 2006 respecte les limites de qualité fixées pour les paramètres analysés.

Le caractère agressif de l'eau distribuée peut provoquer la corrosion des canalisations et la dissolution des métaux tel que le plomb, élément nocif pour la santé. Si les eaux transitent par des canalisations en plomb, il est recommandé de suivre les conseils figurant au verso de cette fiche dans l'attente de la mise en place de traitement correctif et du changement des canalisations en plomb.

And and the state of the part was the second of the State of the second of the second

DÉCÈS

COMBE Marcelle Jeanne, le 7 janvier 2007, âgée de 82 ans, veuve de Henri Joanny Eugène MAGNARD Saint-Julien-Molin-Molette, Maison de retraite

COIN Joannès, le 18 janvier 2007, âgé de 88 ans, veuf de Ginette Marie Louise CHAREYRON Saint-Julien-Molin-Molette, 1 montée des Fabriques

BERNARD Gilbert Julien Léon, le 23 janvier 2007, âgé de 53 ans, époux de Annick Marcelle BOUTEYRE Saint-Julien-Molin-Molette, 8 rue Neuve

BROSSETTE Berthe Georgette, le 30 janvier 2007, âgée de 85 ans, veuve de Louis Jean PEYROT Saint-Julien-Molin-Molette, Maison de retraite

BESSIERE Jean-Luc André, le 3 mars 2007, âgé de 50 ans, célibataire Saint-Julien-Molin-Molette, 22 rue Neuve

SAPIN Andrée Jeannine, le 20 mars 2007, âgée de 77 ans, veuve de Jean SAVARINO Saint-Julien-Molin-Molette, Maison de retraite

REY Marguerite Aimée Félicie Claudine, le 20 mars 2007, âgée de 94 ans, veuve de Alexandre Claudius HILAIRE Saint-Julien-Molin-Molette, Maison de retraite

MORAND Simone Aimée, le 2 avril 2007, âgée de 97 ans, veuve de Paul Emile DELORME Saint-Julien-Molin-Molette, Maison de retraite

OLLAGNIER Renée Aimée, le 4 avril 2007, âgée de 59 ans, épouse de Roger Léon Félix DOUDAINE Saint-Julien-Molin-Molette, 5 Parc du Soleil

CHARDON Louis Antoine, le 8 avril 2007, âgé de 88 ans, veuf de Paulette Andréa DERVIEUX Saint-Julien-Molin-Molette, Maison de retraite

CHATELARD Cyril, le 2 mai 2007, âgé de 21 ans, célibataire Firminy, 6 place de la Plantée

DOREL Paul Antoine, le 3 mai 2007, âgé de 74 ans, veuf de Hélène Antoinette Elisabeth GIRODET, Saint-Julien-Molin-Molette, Coron

DUPLANY Marie Joséphine, le 13 mai 2007, âgée de 92 ans, veuve de Raymond Auguste ORIOL Saint-Julien-Molin-Molette, Maison de retraite DESPINASSE Marie Louise Fanny, le 9 mai 2007, âgée de 81 ans, veuve de Marcel Joseph Louis AIME Saint-Julien-Molin-Molette, Maison de retraite

DOUDAINE Camille, le 7 juin 2007, âgé de 78 ans, époux de Georgette Marie Séraphie CROS Saint-Julien-Molin-Molette, 64, rue de la Modure

RAFFARD Marie Louise, le 18 juillet 2007, âgée de 87 ans, veuve de Alfred VERNEY Saint-Julien-Molin-Molette, Maison de retraite

BUISSON Gérard Marcel Louis, le 16 septembre 2007, âgé de 45 ans, époux de Danielle Ginette Simone DURET Saint-Julien-Molin-Molette, 16 rue Peyronnet

CHAIZE Joséphine Marie, le 1° octobre 2007, âgée de 82 ans, veuve de Gabriel Auguste Claudius SEUX Saint-Julien-Molin-Molette, 7 Drevard

DEYGAS Juliette Jeanne, le 31 octobre 2007, âgée de 83 ans, veuve de Jean Joseph Marcel ROUCHOUZE Saint-Julien-Molin-Molette, Maison de retraite

FABRE Eric Pascal Luc, le 8 novembre 2007, âgé de 52 ans, célibataire Saint-Julien-Molin-Molette, 6 rue de la Modure

COURBON Marie Lucie Thérèse, le 14 novembre 2007, âgée de 90 ans, veuve de Marcel Régis Marius BARRALON Saint-Julien-Molin-Molette, Maison de retraite

LEXTREYT Jules Charles, le 15 novembre 2007, âgé de 87 ans, époux de Marthe Rachel VALLA Saint-Julien-Molin-Molette, Maison de retraite

LEPAULARD Simonne Louise Lucienne, le 26 novembre 2007, âgée de 89 ans, veuve de Gilbert Félix BELLENGER Annonay, 31 Chemin de Maret Vissenty

BESSET Marie Thérèse Joséphine Philomène, le 3 décembre 2007, âgée de 98 ans, veuve de Félix Pierre CAILLERETZ Saint-Julien-Molin-Molette, Maison de retraite

VALLET Antoine Marius Laurent, le 2 décembre 2007, âgé de 67 ans, célibataire Saint-Julien-Molin-Molette, 2 rue du Tâcon

DESVIGNES Ulysse Simone, le 18 décembre 2007, âgée de 89 ans Saint-Julien-Molin-Molette, Maison de retraite

CHAVANNE Jean Francis, le 24 décembre 2007, âgé de 92 ans, veuf de Aline Andrée Henriette MONIN Saint-Julien-Molin-Molette, Maison de retraîte



SAIGNOL Romane Née le 3 janvier 2007 à Roussillon (Isère)

NAISSANCES



LACHAL Sarah Née le 30 janvier 2007 à Annonay (Ardèche)



MARTIN Lilas Valériane Natacha Née le 15 février 2007 à Roussillon (Isère)



MOREL Maxens Christophe Né le 27 février 2007 à Saint-Etienne (Loire)



FAURE Robin Né le 28 mars 2007 à Annonay (Ardèche)



CELLE-NERI Kristen Née le 17 avril 2007 à Annonay (Ardèche)

MARIAGES



ARMANINI Christophe et DOREL Audrey Mirielle Jacqueline Le 23 juin 2007



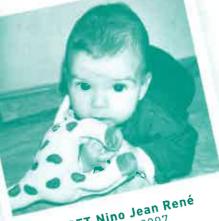
JULIAT Anthony Paul Antoine et FAURE Dominique Le 21 juillet 2007



DOREL Fabrice Sylvain Guy et FILS Cathy Le 4 août 2007



CHAISE Manoé Née le 2 juillet 2007 à Saint-Priest-en-Jarez (Loire)



BESSET Nino Jean René Né le 26 juillet 2007 Né le 26 juillet 2007 à Annonay (Ardèche)



REYNAUD Nathan Né le 24 septembre 2007 à Saint-Priest-en-Jarez (Loire)

MAINGUE Gaspar Né le 4 juin 2007 à Saint-Priest-en-Jarez (Loire)

DURANTON Nino Né le 30 septembre 2007 à Saint-Etienne (Loire)

De JONG Torn Née le 18 décembre 2007 à Décines (Rhône)

CAILLAUD Charlotte Marie Rose Née le 20 décembre 2007 à Vienne (Isère)



VALLET Gladys Colette Ginette Née le 21 novembre 2007 à Annonay (Ardèche)

MAHINTACH Quentin Né le 4 janvier 2007 à Annonay (Ardèche)



MALASSENET Noah Antoine Né le 26 janvier 2007 à Vienne (Isère)



BERNE Raphaël et SOUVIGNET Elisabeth Marie Myriam Le 18 août 2007



Le 22 juillet 2007

JAUDEL Rémi Jules et PETINARAKIS Clio Malicia Charlotte Le 7 juillet 2007

KLOCK Jean René et DUCOLOMBIER Françoise Elise Frédérique Le 28 juillet 2007

MARTINEZ Christophe Gérard et THOMANN Angélique Aurélie Le 18 août 2007

MATHEVET Yvon Jacques Joannès et BRUNEL Marie-Anne Thérèse Le 25 août 2007

LE COMITÉ DES FÊTES

Un allié précieux pour l'animation communale

L'équipe de bénévoles du comité des fêtes profite de la sortie de ce bulletin pour présenter à toutes les associations et aux piraillons ses meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour cette nouvelle année.

En 2007, après le concours de belote, l'association organisait sa matinée moules-frites qui est devenu un rendez-vous incontournable. Ensuite le 21 juin avait lieu la traditionnelle fête de la musique à l'espace aux Six Fontaines animée par René Catinon. Le Comité innovait avec la première chasse au trésor qui constituait en un ieu permettant de découvrir plusieurs sites de la commune. Malheuresement ce fut un fiasco, malgré un travail de préparation qui avait demandé beaucoup d'énergie. En soirée, plusieurs convives participaient au repas en plein air à l'espace aux Six Fontaines.

Le 13 juillet, à la demande de la municipalité, le comité assurait l'animation de la fête nationale qui, malgré un fâcheux contre-temps fut couronnée de succès. Lors du grand chantier international des jeunes, le comité fut à la pointe de l'animation pour ces jeunes étrangers venus travailler à l'aménagement du mur et du parc du nouveau jardin public.

Après une marche sur Sainte Blandine, Le Verdier, La Miellerie, le groupe se retrouvait dans la cour de la salle des fêtes avec plusieurs invités du comité pour une soirée moules-frites au cours de laquelle les représentants de chaque nation nous gratifièrent d'une de leur chanson nationale. Soulignons que cette soirée a représenté une dépense de 700 euros, entièrement à la charge de la société.

Le comité félicite aussi la boule du Ternay d'avoir organisé elle aussi une belle soirée à ces jeunes qui se souviennent encore de leurs performances boulistes. Le comité et la boule du Ternay étaient remerciés de leur initiative par les membres de "jeunesse et reconstruction" qui offraient aux deux groupements un repas et une soirée historique à la salle des fêtes.

Lors du marché d'été, les chapitaux étaient gracieusement mis à la disposition de la société "les marchés piraillons", de même que ce matériel était prêté à la municipalité pour l'inauguration de l'école, et à l'amicale des sapeurs-pompiers pour le téléthon. Après l'assemblée générale, au mois de novembre Saint-Julien pouvait fêter l'arrivée du Beaujolais nouveau, le temps glacial a certainement nui au succès de cette manifestation. Enfin. le 2 décembre dernier avait lieu la seconde matinée moules-frites de l'année.

Ce sont par des actions simples que le comité animait la cité. Ne bénéficiant d'aucune subvention, c'est grâce au dynamisme et au sens de l'initiative de ses dirigeants qu'une animation bien piraillonne se perpétue à la plus grande satisfaction des habitants.

Si des personnes se sentent concernées par ce comité des fêtes et s'ils veulent apporter leur participation aux dirigeants, qu'elles n'hésitent pas à se faire connaître, elles seront les bienvenues.



Oui chef III

LE RAYON DE SOLEIL

vers une nouvelle cause



Le Docteur Pierre Jacques et Claude Bonnard, animateurs

Après avoir intensifié ses efforts pour les protégés de sœur Odile Payen, l'association "Rayon de Soleil de Saint-Julien-Molin-Molette" est intervenue à deux reprises, en 2005 pour venir en aide par le biais d'une communauté religieuse en faveur d'enfants du Pakistan en grande détresse. En 2006, "Rayon de Soleil" assurait la scolarisation de jeunes étudiantes de Côte d'Ivoire dont la communauté qui les accueillait avait été cambriolée à deux reprises, grâce à notre concours financier, les éléves secourues ont pu continuer leurs études dans des conditions favorables.

En 2007, après le retour de Odile Payen du Canada et son installation à Lyon, notre action s'est limitée au mouvement "Noël et Partage" qui apporte assistance aux plus défavorisés du canton de Bourg-Argental. Une participation financière a été remise au fondateur de ce groupement. Malgré nos faibles moyens qui dépendent de la générosité annuelle de chaque habitant, nous ne perdons pas de vue l'évolution des jeunes Tunisiens secourus par nos soins dans le passé. Ils savent qu'ils peuvent compter sur nous et nous n'avons pas le droit de les abandonner.

A plusieurs reprises au cours de ces dernières années, plusieurs appels "au secours" nous parviennent de la fondation du Père TRITZ qui effectue un travail gigantesque pour les enfants des rues de Manille, capitale des Philippines. Trop d'enfants comptent sur nous, dans cette ville qui exploite les innocents. Après plusieurs envois de fournitures, nous mettrons en 2008 cap sur Manille où nous comptons un réseau fort et fiable grâce aux Pères Blancs qui agissent sur place en notre nom.

Nous voulons nous montrer à la hauteur de nos ambitions et plus que jamais nous avons besion de votre concours, si petit soit-il, votre don n'est jamais inutile, au contraire, il peut redonner une vie digne et le sourire à ces jeunes enfants qui n'ont que la misère comme compagne.

Vous pouvez adresser vos dons : à M. Claude BONNARD, correspondant de presse, 15 rue du Faubourg à Saint-Julien-Molin-Molette ou au Docteur Pierre JACQUES, trésorier de l'association. 5 impasse Saint-Joseph toujours à St-Julien. Rayon de Soleii: CCP LYON - 13-134-39 Z

> Le Docteur Pierre JACQUES et Claude BONNARD, animateurs de "Rayon de Soleil"

SYNDICAT D'INITIATIVE

Ouvert comme d'habitude de fin juin à mi-septembre, le Syndicat d'initiative a enregistré, en 2007, le plus faible nombre de visiteurs (1211) depuis l'ouverture du nouveau local (en 2004). Cette baisse de 25% par rapport aux autres années est, nous l'espérons, conjoncturelle (temps médiocre). Tous les mois sont concernés par cette baisse de fréquentation, même août, qui reste malgré tout, le mois le plus fréquenté. Une baisse équivalente a été constatée sur les autres lieux d'accueil touristique de la Communauté de Communes des Monts du Pilat.

La majorité des demandes des touristes concerne la vie locale à Saint-Julien (manifestations, foires, marchés, artisanat, produits du terroir). Viennent ensuite les informations relatives au Parc du Pilat et celles concernant les randonnées pédestres.

Par ailleurs quatres expositions présentant des œuvres d'artistes ou artisans d'art ont été organisées par le S.I. auxquelles il faut ajouter une exposition de dessins réalisés par dix écoles de la Loire (dont trois du canton). Le nombre de visiteurs pour l'ensemble de ces expositions est supérieur à 1000.

Enfin une journée d'information sur la randonnée pédestre s'est tenue le 18 août avec le concours de la FDRP (Fédération Départementale de la Randonnée Pédestre). Au cours de cette journée une promenade-découverte accompagnée a été organisée sur un des sentiers balisés du Parc.

Pour 2008 diverses expositions sont déjà programmées dont une, dans le cadre des Journées du Patrimoine de Pays en juin, rappelant le passé industriel de Saint-Julien dans le tissage.



L'ESSAIM DE JULIE,

début positif

2007 a permis de roder la transformation de l'usine Sainte Julie en outil culturel pratique et chaleureux.

Techniquement au point le lieu et son environnement séduisent beaucoup. La formule permet de s'adapter aux demandes les plus diverses.

Les actions 2007 en témoignent :

7 résidences de créations (contre 3 en 2006) sur 45 jours, 10 accueils de groupes pour nos partenaires (La Trisande et le Secteur ouvert des arts de la rue) ; 6 accueils pour des réunions ou des fêtes ; 4 accueils de stages : 2 de yoga, 1 de danses et musiques folk et 1 de swing manouche que nous avons organisé avec les musiciens du chanteur Sanseverino, Un grand moment avec sûrement un 2^{eme} épisode en 2008 !

Le dernier passage en date fut un groupe de "Clowns sans frontière" avant son départ pour Magadascar.

12 soirées furent ouvertes au public, la plupart organisées avec nos partenaires locaux et notamment la Trisande. Il y eut ainsi une Tangueria, du folk, une soirée batteries-percussions, un set électro-apéro, des rencontres autour de l'art contemporain ou d'un "cinéma qui fait sa littérature", une présentation des ateliers danse et art plastique avec les enfants des écoles de St julien, de la chanson... et bien sûr du swing Manouche!

Sans oublier une mémorable soirée franco-cambodgienne qui clôturait une résidence de 15 jours offerte aux jeunes de l'école de cirque humanitaire "Phare Ponleu Selpak".

En tout, 28 groupes (soit plus de 200 artistes) ont été accueillis sur environ 133 jours.

Un bilan très encourageant mais qui ne saurait faire oublier que les temps sont bien difficiles et qu'ils interférent directement sur le projet.

L'époque est au serrage de boulons généralisé et la culture en est une des premières victimes.

Dans ce contexte, les créations ou les projets qui ne répondent pas d'abord à des critères de rentabilité commerciale peuvent à juste titre s'inquiéter de leur avenir.

C'est forcément le cas pour l'Essaim de Julie dont la vocation reste de proposer à toutes sortes d'artistes, amateurs ou professionnels, un espace de travail au plus juste prix et de proposer au public des actions pour un prix d'entrée modique. Les actions 2008 seront annoncées au fur et à mesure dans les commerces et sur le site de l'association (http://www.essaimdejulie.org). Un premier rendez-vous public peut dores et déjà être noté : l'accueil de l'opération franco-québéquoise intitulée "le Grand 8". Il s'agit d'une rencontre entre 4 jeunes chanteurs Français et 4 Québéquois qui seront en résidence pendant 8 jours à l'usine Ste Julie pour créer un spectacle. Une représentation aura lieu Vendredi 1° février à 20h.

Il reste enfin à rappeler que l'usine Ste julie reste ouverte aux habitants des environs qui souhaitent organiser des événements culturels ou festifs.

Pour tout renseignement contacter Zoé au 06 22 65 77 08 ou par mail : essaimdejulie@free.fr.

En espérant vous accueillir nombreux au fil des événements qu'elle organisera, l'équipe de l'Essaim de Julie vous souhaite une très belle année 2008.

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers a participé à de nombreuses manifestations : VTT départemental avec des places élogieuses au classement général, les cross départemental et Inter-Pilat, le concours de boules départemental qui s'est déroulé à Panissières, le concours national de pétanque à Quimperlé (Finistère) où s'est illustrée une triplette piraillonne en atteignant les quarts de finale.

Nous avons également participé au Téléthon avec le soutien de nombreuses associations piraillonnes.

La Sainte Barbe 2007 a lieu cette année à la salle des fêtes de Saint-Julien en compagnie des Sapeurs-Pompiers actifs et vétérans de Saint-Sauveur-en-Rue et de Bourg-Argental.

Nous profitons aussi de l'occasion pour remercier l'accueil qui nous a été réservé par les habitants de Graix, Colombier et Saint-Julien-Molin-Molette lors de notre passage pour les calendriers.

L'Assemblée Générale des Sapeurs-Pompiers aura lieu comme chaque année au début du mois de février.

Le bureau est composé comme suit :

- Président : Raphaël Richard- Vice-Président : Gilles Mathevet

- Présidents d'honneur : Claude Bonnard et Alain Dorel

- Trésorier : Florian Dorel

Trésorier adjoint : Didier BonnardSecrétaire : Michaël Dorel

Secrétaire adjoint : Dimitri Odouard
et 26 membres actifs et vétérans

CERCLE JEANNE D'ARC

Dates des principales Fêtes pour l'an 2008 :

Samedi 9 février : Concours de coinche Dimanche 16 mars : Concours de belote Samedi 26 avril : Sortie annuelle

Jeudi 8 mai : Challenges Delorme, Quiblier Jeudi 8 mai : Repas des sociétaires Samedi 10 mai : Assemblée Générale (103eme anniversaire)

Dimanche 11 mai : Concours de pétanque

des sociétaires

Samedi 21 juin : Rencontre avec l'amicale de

pétanque de Colombier, au cercle

Lundi de la vogue, 11 août : Concours de pétanque Samedi 30 août : Pétanque inter-sociétés en

triplettes, challenge Guytare Coubon

Samedi 13 septembre : Tête à tête pétanque challenge

J.P. Chomérat

Dimanche 6 décembre : LOTO

Une salle équipée pour l'organisation de soirées privées d'une capacité de 120 personnes peut être louée.

Renseignements et réservation : Tél. 04 77 51 57 17



Le cercle au calvaire

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Association "A livre ouvert"

A l'occasion de l'assemblée générale de l'association, en juin dernier, M^{IIII} Germaine Oriol a fait part de son souhait d'être un peu soulagée des responsabilités qu'elle assume depuis plus de 50 ans au service de la lecture publique dans notre commune. Janine Crozier, Marie-Odile Lachal, Marie-Christine Chaprier et Monique Cellard ont donc accepté de constituer le nouveau bureau de l'association et de prendre en charge les tâches que leurs aînées commençaient à trouver pesantes. M^{IIII} Denise Bancel a passé le relais de la trésorie à Marie-Odile Lachal.

Mile Oriol reste présidente d'honneur et continue vaillamment à assurer les permanences du dimanche matin. Le nouveau bureau a tenu à remercier du fond du cœur les personnes qui ont permis l'existence et le développement de cette bibliothèque et a souhaité qu'elles continuent à s'y sentir chez elles.

Pour les nouveaux venus dans notre village, rappelons que la bibliothèque municipale est ouverte à tous et que la consultation sur place est gratuite. Les permanences sont assurées par des bénévoles. Pour pouvoir emprunter des ouvrages, il est demandé une cotisation annuelle de 8 euros par famille (qui peut être versée par trimestre ou par semestre). Les livres sont prêtés pour une durée de trois semaines. Nous demandons aux abonnés de respecter ce délai afin de ne pas pénaliser les autres lecteurs.

Bibliothèque municipale Maison des Associations (1er étage) Jours et heures des permanences :

- le dimanche de 10h à 11h45
- le mercredi, du 1^{er} novembre au 30 avril, de 15h30 à 16h30 du 1^{er} mai au 31 octobre, de 17h à 18h
- vendredi de 17h30 à 19h



La salle des enfants

ASSOCIATION ADMR



La mission première de l'ADMR est de créer, de mettre en place et de gérer des services d'aide et de soins à domicile destinés à tous public.

Au cours de l'année 2006, nous avons aidé 115 ménages pour un total de 9055 heures réparties dans 15 organismes financeurs et en service mandataire. Toutes ces dernières années nous avons enregistré une hausse assez sensible des heures d'intervention. Nous sommes intervenus en cette année 2007 pour : 73 personnes à Saint-Julien, 9 personnes à Colombier, 2 personnes à Graix, 3 personnes à Bourg/Lampony. Nous avons 11 salariés dont un homme en service mandataire pour le jardinage. Notre service de téléassistance fonctionne bien et nous avons actuellement 10 abonnés. Comme les années précédentes, l'ADMR de Saint-Julien organise dans son programme d'animation 4 repas trimestriels.

Au vu de la participation toutes les années un peu plus importante, nous sommes heureux de constater tout l'intérêt des personnes aidées de l'ADMR Saint-Julien à ces repas. Lieux de rencontre et moment chaleureux autour d'un bon repas ; traité par notre partenaire en cette occasion "Le Foyer d'Accueil Médicalisé du Pilat" que nous remercions.

Des quelques participants des premières années, leur nombre n'a cessé d'augmenter au fil des années. Pour un total de 79 personnes pour les 4 repas de l'année 2005, nous sommes passés à 104 personnes pour les 4 repas de l'année 2006, et à 120 personnes pour les 4 repas de l'année 2007.

D'autre part l'ADMR de Saint-Julien organise chaque année son goûter annuel salle du "Club Joie de Vivre". Il a eu lieu cette année le 3 avril 2007 en présence de 60 personnes aidées, animé par l'accordéoniste Bernard Perrier.

> Le Trésorier de l'ADMR B. Vernev

L'ADMR, Un service de proximité

L'association ADMR qui intervient sur notre village est un maillon de la chaîne que constituent les 53 associations du département de la Loire.

La mission de l'ADMR s'appuie sur des valeurs qui n'ont pas changées depuis la création du mouvement en 1945 : le respect de la personne, l'esprit d'entraide, la volonté d'être présent au plus près des personnes pour mieux répondre à leurs attentes.

L'ÀDMR développe ainsi une action collective et décentralisée qui favorise la création et l'amplification du lien social entre toutes les composantes de la population locale.

Proches du terrain, les bénévoles connaissent les personnes à aider. Ils sont les interlocuteurs privilégiés pour écouter et évaluer les besoins et proposer une réponse adaptée.

Chaque intervention est assurée par des professionnels qui allient compétences et capacités relationnelles : leur rôle est d'accomplir au domicile de la personne aidée le travail convenu et ils nouent également avec elle une relation étroite d'écoute et de confiance.

L'ADMR tire sa force de la confrontation des visions de trois acteurs : le client adhérent, le bénévole et le salarié qui forment "le triangle d'or" : c'est sur ce mode de coopération tout à fait original que sont édifiées l'efficacité et l'utilité sociale de l'ADMR.

Soucieux d'être acteurs de ce lien social et pour rompre l'isolement, les bénévoles accueillent tous les trimestres, les personnes aidées qui le souhaitent autour d'un repas et proposent des animations l'après-midi, toujours dans un climat chaleureux et fort apprécié de tous...

L'aide à domicile a un coût, mais une partie de ce coût peut être pris en charge par des pouvoirs publics ou organismes sociaux (caisses de retraites, caisse d'allocation familiale, conseil général, etc...).

N'hésitez pas à vous informer auprès des personnes suivantes :

- La Présidente, M^{me} OSTERNAUD Josette: 04 77 51 57 72
- Pour les personnes âgées :
- Brigitte BARRALON, responsable prise en charge : 04 77 51 53 76
- et Dominique VANEL, responsable prise en charge MSA: 04 77 51 54 88
- Pour les personnes désirant des renseignements pour la téléassistance : Michèle DESSEUX : 04 77 51 56 66
 Pour les familles : Béatrice COURBON : 06 83 38 06 09
- Pour les familles : Béatrice COURBON : 06 83 38 06 09 ou Chrystelle ECHINARD : 04 77 51 54 30 (bénévoles de l'association ADMR "Les Trois Vallées", assurant l'aide aux familles sur votre commune)

Vous pouvez également appeler ou vous rendre à la mairie, au bureau de l'ADMR (1" étage) lors des permanences les jeudis de 14h à17h (04 77 51 57 01), une secrétaire vous accueillera.

L'équipe des bénévoles

ADMD

Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité

Les adhérents de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité se réunissent tous les 1es mardis des mois de février, avril, juin, octobre, décembre, à la Maison des Associations, de 17h à 19h.

Ils militent pour faire évoluer la loi sur la fin de vie, pour obtenir une loi de liberté qui autoriserait les personnes en phase avancée ou terminale d'une affection grave et incurable ou placées dans un état de dépendance incompatible avec leur dignité à bénéficier, à leur demande attestée, d'une aide active à mourir, tout en permettant bien évidemment, à ceux qui le souhaitent de profiter de la vie jusqu'à leur dernier souffle, fût-il artificiel ou douloureux.

Pour tout renseignement: Tél. 04 27 81 07 19

COMITÉ DES ANCIENS D'AFN

RÉDÉRATION RATIONALE DES ANCIENS COMBRITTANTS GN RUGÉRIE, MISACX. ET TUNISIE

1998-2008 | 10 ans déjà

La commune de Saint-Julien-Molin-Molette inaugurait cette année là un lieu de mémoire à la Guerre d'Algérie. "Place du 19 mars 1962, fin de la Guerre en Algérie"

Le Conseil Municipal avait répondu favorablement à la demande des Anciens d'AFN de baptiser cette place qui doit rappeler aux jeunes générations le sacrifice de tous les jeunes Français tombés lors des combats au Maroc, Tunisie et Algérie. Située au centre de la Cité cette place devenait un petit mémorial pour tous les Piraillons soucieux d'en entretenir le souvenir.

lci à Saint-Julien cette plaque de mémoire vive doit rappeler à tous les passants, aux jeunes notamment notre espoir de Paix.

ASSOCIATION SPORTIVE BOULISTE DU TERNAY

Notre association a eu la tristesse de perdre Gilbert BERNARD, notre vice-président, nous présentons une nouvelle fois nos condoléances à sa famille.

Notre association a la satisfaction d'avoir une centaine de membres entre licenciés et membres honoraires, cela représente près de 10% de la population.

De fin mars à début novembre, nos sociétaires ont le plaisir de se retrouver tous les mardis après-midi pour se distraire sur les jeux du jardin public.

Les mercredis en fin d'après-midi les jeunes du centre de formation s'entraînent avec des moniteurs agréés (Nicolas TILLMANN, Joël DAVID, Laurent RICHARD).

Le jeudi soir les adultes s'entraînent sur des points spécifiques, tel que le tir.

Le dimanche matin le boulodrome et ouvert de 9h30 à 12h toutes les générations se côtoient, plaisantent, jouent et s'amusent.

Si la vie associative vous manque, venez nous rejoindre à partir d'avril au jardin public le mardi après-midi, et le dimanche matin, seule la bonne humeur et l'esprit de camaraderie sont obligatoires pour participer à ce sport de détente.

But d'honneur 2007 félicitations à Sébastien TROUILLET qui a atteint brillament la finale de ce sympathique concours étalé sur toute la saison d'été, réservé aux membres de notre association

Félicitations à l'équipe de quadrette de Nicolas TILLMANN qui s'est qualifiée pour les finales départementales en 3ème division, mais aussi à la famille RICHARD qui nous a rapporté une magnifique coupe de Saint-Etienne, à Jean PICHON pour sa victoire à Saint-Appolinard, à Pierre GAMET pour son succès à Saint-Sauveur, encore une fois à Nicolas TILLMANN pous ses victoires à Eveux et au Chambon Feugerolles à Luc CORROMPT pour avoir ramener la coupe de finaliste à Saint-Pierre-de-Bœuf et à Joël DAVID pour son énième succès à notre challenge Monmon VILLON, remporté devant une autre équipe piraillone composée de Jean BONNARD et de Eric GACHE.

Les rencontres inter-sociétés ou inter-quartiers du 1er mai ont rencontré un franc succès puisqu'au dernier moment nous avons dû rajouter des jeux sur la place Louis BANCEL, 24 équipes se sont sympathiquement rencontrées. Nous



Avec les jeunes du chantier internationa

remercions toutes les associations Piraillones pour leur implication.

L'année 2007 a été marquée par le renouvellement du bureau avec pour la première fois cinq piraillonnes (Brigitte BARRALLON, Patricia DUMAS, Monique JULIEN, Monique QUIBLIER et Sylvie RICHARD) nous les félicitons pour leur implication dans notre association.

Nos concours internes connurent un franc succès challenge Gilbert BERNARD, Jeannine FANGET et Jean-Charles GAMET ainsi que nos soirées barbecue du 3 août avec au four Nicolas.

Le 23 août nous avons reçu les jeunes du chantier d'été représentant plusieurs continents qui s'est terminé par un repas en commun dans le jardin public.

En 2008, notre association organise les concours officiels

- le 7 juin, le challenge Michel et Louis CELLARD,
- le 5 juillet, le challenge VILLON,
- le 13 septembre, la coupe Jean PICHON.

Côté concours sociétaires, ouverts à tous :

- le 23 mars, lundi de Pâques, challenge Gilbert BERNARD,
- le 14 septembre, le challenge Jean-Charles GAMET,
- le 27 juin, le challenge Jeannine FANGET.

Le 1er mai le concours inter-sociétaires ou inter-quartiers.

Notre assemblée générale a eu lieu le vendredi 27 janvier salle du conseil municipal en Mairie.

N'hésitez pas à vous essayer à ce loisir, il est excellent pour se déstresser et peut se pratiquer de 7 à 117 ans.

Nous aurons le plaisir de vous acceillir encore une fois, seule la sympathie et la bonne humeur sont obligatoires.

SOU DES ÉCOLES

Composition du bureau : Présidente : Florence Fayard, Vice-présidente : Marie-Ange Sage, Trésorière : Patricia Delor, Trésorière-adjointe : Isabelle Pénelon, Secrétaire : Sylviane Grenier, Secrétaire-adjointe : Barbara Delorme

Le sou des écoles de Saint-Julien organise diverses manifestations tout au long de l'année afin de financer des projets pour les 113 élèves que compte la nouvelle école : la molinette, l'arbre de noël, le carnaval, la vente de fleurs ou la fête de fin d'année.

Cette année une nouveauté pour la Molinette édition 2007, un parcours VTT a été ajouté aux habituels circuits pédestres. Nous avons obtenu le nombre record de 656 participants.

Pour l'arbre de noël, nous offrons cette année aux enfants un spectacle de magie et le Père Noël apportera des jeux pour l'école.

Pour l'année 2007/2008, le Sou financera également un voyage à Lyon de 3 jours et le transport à Chavanay pour une



Arbre de Noël 2006

rencontre de rugby pour les CE2/CM, le transport pour des visites au Collège de Bourg-Argental pour les CM, deux sorties au musée d'Arts Modernes pour les GS/CP/CE1, et divers spectacles et séances de cinéma pour les autres classes.

Dates à retenir pour 2008 :

- le 15 mars, le carnaval
- le 24 mai, vente de fleurs
- le 28 juin, fête de fin d'année

ASSOCIATION L'OREILLE EST HARDIE

L'association «L'Oreille est Hardie», installée depuis 9 ans dans l'usine Sainte Marie, parc Dussuc, continue d'accueillir tout au long de l'année des résidences d'artistes et autres groupes de musique en répétition ou en enregistrement dans les studios de l'Oreille...

Côté concerts, l'année 2007 aura encore été «hardie», car, comme chaque année, les rencontres avec les différents groupes venus travailler à l'Oreille ont donné lieu à l'organisation de spectacles, qui permettent à ces groupes de présenter leur travail à un public, et au public de découvrir ce qui se fait à l'Oreille... La première partie de l'année a vu défiler des styles variés, du soul-reggae-folk de Walter au groove-funk de Pep's ou No Mad Band, en passant par la chanson avec les Martine City Queen. L'été, une série de spectacles a été programmée dans les jardins : «les rendezvous des dimanches à l'Oreille»... des chansons pour les enfants avec Xavier Pesme et son nouvel album «Têtard-ville». une comédie musicale avec la Cie Ras-les-Poulettes, du rock avec Zumik et les Grasses Perruches, de la chanson avec Babell, Théodore Sol, Carmen Maria Vega, Nanoche et Omuel Guéline. L'Oreille est Hardie a aussi continué ses activités en partenariat avec d'autres associations locales, en particulier Radio d'ici, Lamastrock et Une lle au Large. Ainsi, l'Oreille s'est exportée à Annonay le temps d'un week-end pour la création d'une «guinguette-aquarium», lieu de diffusion de concerts lors du festival «Pas des poissons des chansons» organisé par Une lle au large, avec la présence d'Evelyne Gallet, de Théophile Ardy, et de l'Imperial Kikiristan qui sortait tout juste d'un enregistrement dans les studios de l'Oreille et qui a fait voguer l'aquarium au son de ses cuivres endiablés... et que l'on a pu retrouver pendant le festival Plein Sud. Cette 8ème édition du festival Plein Sud s'est déroulée du 25 août au 2 septembre, avec un concert au Bessat en partenariat avec l'association Eclabousse, un concert à Colombier en partenariat avec Sambala et Baobab, une soirée cinéma en plein air en partenariat avec Cinémolette et Le Foyer de Bourg-Argental, et un week-end de découvertes musicales et de fête à St-Julien-Molin-Molette, en compagnie d'Iznayen, l'Imperial Kikiristan, Beltuner, Kaluwo, Ness El Hiya, Sabaly... Un grand merci aux partenaires qui ont permis à l'Oreille de poursuivre ses activités malgré les difficultés budgétaires. En effet, à côté de toute l'énergie déployée par une équipe toujours plus motivée et efficace, le festival demande d'importantes dépenses qui n'ont pu être couvertes par les recettes et les subventions, et c'est grâce au soutien financier des entreprises et commerces

http://perso.orange.fr/oreille

locaux que le budget a finalement tout juste pu s'équilibrer... L'année se termine en concert avec la découverte de Gesch et les Otakus et leur univers surréaliste...

Quant aux projets pour 2008, ça se présente foisonnant d'activités, d'émotions à venir, et bien sûr de rendez-vous à ne pas manquer :

- dimanche 13 janvier à 17h : le retour de «Beltuner», qui présentera en avant-première ses nouvelles compositions pour un concert enregistré en public,
- dimanche 3 février à 18h30 : le groupe «Chorazon» finira sa cession d'enregistrement par la présentation de ses nouvelles chansons,
- samedi 23 février à la salle des fêtes de St Julien :
 Monsieur Bidon et Fred Radix fêteront en concert la sortie de leurs nouveaux albums.

Au programme encore : une pièce de théâtre, le retour de Ness El Hiya pour un ou deux concerts enregistrés en public, la participation de l'Oreille « et son aquarium » au festival « Pas des poissons des chansons » les 28-29 mars à Annonay, et la 9^{ème} édition d'un festival Plein Sud dont la programmation se prépare avec une équipe dynamique et enthousiaste pour vous emmener sur ses rivages musicaux...

CONTACT:

L'Oreille est Hardie

20 rue Neuve - 42220 St Julien Molin Molette

Tél.: 04 77 51 58 51

Mel: oreillehardie@hotmail.com Site web: http://perso.orange.fr/oreille



Festival Plein Sud Place Louis Bancel..

ASSOCIATION LES MARCHÉS PIRAILLONS

L'association Les Marchés Piraillons a été créé le 6 mars 2007. Elle a pour but d'organiser des marchés artisanaux et produits du terroir, des marchés de Noël, et diverses animations tout au long de l'année.

Pour sa première année d'existence, le bilan est très positif. En effet, le marché d'été du 26 août a eu un franc succès, ce qui est probablement dû, entre autre, à la rigueur dont nous faisons preuve quant au choix des exposants. Nous mettons tout en œuvre afin de valoriser au mieux les métiers de l'artisanat et celui des producteurs qui nous donnent leur confiance.

Le marché de Noël édition 2007 remporte également une grande notoriété auprès des exposants et du public. En effet, à l'heure à laquelle nous écrivons ces mots, c'est déjà plus de 40 exposants qui nous ont confirmés leur présence. Les visiteurs eux aussi répondent très positivement à ces journées découvertes de la création et des produits du terroir.

Je profite également de la présente pour remercier et mettre à l'honneur tous les bénévoles qui m'ont apporter leur aide lors du marché d'été.

En effet, l'association est ouverte à toutes les personnes volontaires pour apporter leur aide lors de nos manifestations. Le meilleur accueil leur sera réservé.

Le marché d'été 2008 vous réserve bien des surprises notamment sur les animations qui auront lieu... Nous vous informerons de ces nouveautés ultérieurement.

Vous pouvez prendre contact avec l'association pour de plus amples informations : 04 77 51 52 44 - 06 67 30 37 32 - christian.gourdon2804@orange.fr

L'association Les Marchés Piraillons vous souhaite tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2008. A bientôt!

Le Président Christian GOURDON

DYNAMIQUE PIRAILLONNE

SAISON 2006-2007

Créé en 1976 l'association de gym volontaire, devenue "Dynamique Piraillonne" fête ses 31 ans d'existence.

Le cours a lieu les lundis matin de 10h à 11h animé par une monitrice diplômée, Simone Sauvignet.

Ce sont une vingtaines de participantes qui suivent le cours de remise et maintien en forme dans une ambiance chaleureuse.

Pour clôturer l'année, les adhérentes ont effectuées une marche jusqu'à Bourg-Argental pour un sympathique repas au Lion d'Or et retour à Saint-Julien à pied (bien entendu) et de nuit.

Nous remercions la municipalité pour l'aide apportée par la subvention qui nous a permis de renouveller une partie de notre matériel et nous devions avoir une aide de M. Cinieri, Député.



Les projets pour la saison 2007-2008 sont pour le moment ; notre participation au téléthon le 8/12/07, et rencontre avec le groupe de gym de Véranne.

Nous vous rappelons que la gym est ouverte à tous, mesdames et aussi messieurs pour plus de renseignements : M^{me} Josette DOREL : 04 77 51 52 97 et M^{me} Monique CELLARD : 04 77 51 53 28

CLUB JOIE DE VIVRE

Animé par une équipe de bénévoles, l'association du Club Joie de Vivre, vous propose :

- Une rencontre jeux le jeudi après-midi de 14h30 à 18h, qui comporte : belote, triamino scrabble, rumikub (rami des chiffres et des lettres), etc.
- Une séance de maintien en forme le jeudi de 17h à 18h.
- Un après-midi marche le mardi de 14h15 à 17h.
- Un voyage annuel d'une semaine au printemps.
- Un voyage séjour de 5 jours en automne.
- Des sorties spectacles.
- Un repas annuel.
- Deux fois par ans nous rencontrons le club de Colombier.

Parmi les activités de 2007 nous avons organisé : Le repas annuel au Pertuiset le 12 juin avec visite du site

le Corbusier à Firminy, un voyage à l'Île d'Oléron du 29 septembre au 5 octobre, un spectacle à Bourg-Argental organisé par les clubs de Pélussinois le 6 novembre, une journée loto publicitaire le 16 novembre.

Pour l'année 2008 le concours de belote se fera à la salle des fêtes le dimanche 27 janvier.

Assemblée générale courant janvier avec en clôture le tirage des rois.

Du 29 mai au 5 juin, voyage en Croatie.

Nous invitons tous les nouveaux retraités à nous rejoindre, il faut juste en avoir envie; aussi n'hésitez pas à venir passer un après-midi agréable avec nous, la porte de notre local est toujours ouverte et vous serez les bienvenus.

L'équipe de bénévoles



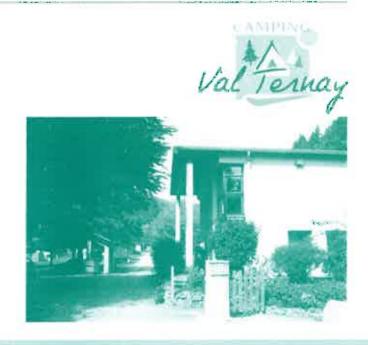
LES AMIS DU CAMPING DU VAL DU TERNAY

Le Camping du Val du Ternay est ouvert toute l'année, il est agréé CAF et accepte les chèques vacances.

L'association des Amis du Camping organise des festivités ouvertes à tous :

- 13 avril : Marché aux puces vide greniers au camping
- 8-9-11 mai : Concentration de motos anglaises anciennes "ROYAL AND FIELD"
- 17 mai 7 juin 12 juillet 9 août 20 septembre :
 Des concours de pétanque en doublette primée avec barbecue
- 19 octobre : Marché aux puces vide greniers au camping

Contact au 04 77 51 50 76 ou 06 82 47 75 09.



AMIS DE SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE

Plusieurs habitants du canton dont 14 Piraillons ont eu la grande chance de pouvoir s'extraire de leur foyer pour passer une semaine en abandonnant leur train train quotidien et vivre sur le chemin de Compostelle.

Mais qu'est-ce qu'un pélerin ?

Vous le rencontrez parfois avec sa maison sur le dos.

Qui est-il?

Il vient de partout.

Le pélerin, marcheur, randonneur, croyant ou non croyant, même s'il est en groupe, éprouve parfois une grande solitude, car il a tout quitté, famille, amis, parents, maison, habitudes, travail ...

Ce n'est pas le randonneur sur une boucle qui revient tous les jours à son point de départ.

Souvent, quand il part il ne sait quand il arrivera. Même s'il a préparé son périple il ne sait combien de temps il mettra pour arriver à santiago. Le temps ne compte presque plus. Combien de jours, de mois??? Il est parti!

Il a parfois confiance en la Providence, en Dieu, en Saint-Jacques, son ange gardien ou pour les non croyants en quelque chose d'indéfinissable.

Il est en contact avec l'extérieur, la nature, la terre, la chaleur, le froid, le ciel, la pluie, la neige parfois... et les autres.

Il y a aussi l'intérieur, le retour sur lui-même, sa valonté, sa souffrance, la peur aussi de ne pas arriver à l'étape suivante, l'anxiété, le dépaysement, le doute, l'émerveillement, enfin la liberté et la Joie. Il y a aussi l'esprit. Quelque chose de mystérieux qui l'envahit et qui le fair réfléchir sur ce qu'il a vécu : sur la foi, sur de nouvelles perspectives, sur des idées nouvelles, sur des changements de vie... Une sorte de foudroiement intérieur pour certains qui les améne au terme du pélerinage à un détachement d'eux mêmes.

Les étapes sont avalées par le sportif ; les églises, temples, voies romaines sont recherchés par le "culturel". L'historien retrouvera les légendes, les chemins du moyen âge, les écrits, peintures, fresque, etc. L'intellectuel s'interrogera sur sa raison d'être, le sens de sa vie, le pourquoi de sa présence sur ce chemin millénaire et autres questions auxquelles il ne pourra répondre. Le religieux, lui, trouvera tous les signes, les symboles pour renforcer sa foi et méditera aussi sur sa condition ; il s'émerveillera de la fraternité qui existe sur ce chemin et il ne se sentira jamais seul ; ll y a aussi celui parti pour rendre grâce, après la réussite d'une opération, d'un parcours professionnel, après l'obtention d'un diplôme, ou pour toute autre raison personnelle...

Enfin le randonneur ayant entrepris ce cheminement parce que "très tendance", arrivera peut-être pélerin, enrichi de toutes les rencontres, prêt à repartir en tant que pélerin sur d'autres chemins avec d'autres ressources spirituelles.

Pour terminer nous avons la chance, qu'aujourd'hui le chemin de Saint-Jacques passe à Saint-Julien-Molin-Molette qui reçoit plus de 600 pélerins par an.

D'autres ne font que passer, qui pour soigner une douleur en passant chez le médecin et le pharmacien, qui pour compléter un ravitaillement dans nos épiceries, qui pour se rafraîchir et se restaurer dans nos établissement. Notre confiseur et notre brasseur, quant à eux ne sont pas en reste. Merci à eux.

Merci aussi aux "guides" rencontrés sur le chemin et qui leur indiquent la bonne direction. Grâce à vous tous, les pélerins trouvent notre village très accueillant.

De plus, le nom même de notre commune les fait souvent sourire et les incite à y séjourner une nuit. C'est ainsi qu'elle est connue dans le monde entier!

Jacques VINCENT

ACADÉMIE D'AIKIDO PIRAILLONAIS

Adulte: lundi 20h-21h30 ieudi 19h30-21h

Enfant : jeudi 18h-19h

Renseignements: 04 77 39 76 24



Art martial japonais non violent basé sur l'attaque la pratique de déplacements, d'esquives et de gestuelles permettant un développement corporel. Sans compétition, l'évolution des techniques avec des partenaires favorisent une éthique dans la relation. La compréhension de l'autre fait percevoir soi. L'équilibre des énergies et de l'esprit dans un rituel de respect d'autrui rendent l'utilisation de la force inutile.

ATELIERS LIBERTÉ

"Les Ateliers Liberté" sont un lieu convivial où les participants choisissent de venir.

Qu'ils soient enfants ou adultes, ils sont poussés, tout simplement, par leur passion et leur soif de faire de la sculpture sur bois, du dessin, de la peinture et de la peinture sur soie.

Ceci, chaque semaine, durant l'année scolaire, en toute liberté, au rythme de leur temps de loisirs, sous forme de cours qui durent deux heures.

Puis pendant les vacances d'été, sous forme de promenades créatives de la durée d'un après-midi et de stages de un ou plusieurs jours. Auxquels, les vacanciers aussi, sont libres de participer.

Le groupe choral "Venez Chanter" a rejoint les Ateliers Liberté. Avec déjà une trentaine de personnes qui viennent régulièrement chanter, le jeudi soir avec Alain Arnaudet, musicien professionnel et professeur de guitare à l'école de musique de Pélussin, habitant Saint-Julien-Molin-Molette. A cet atelier groupe vocal, se pratique le chant sous toutes ses formes : le chant a capella (sans instruments accompagnateurs) où la voix occupe non seulement son rôle traditionnel de chansons (avec des paroles), mais aussi un rôle instrumental : accords, rythmiques, percussions vocales... S'y découvre

aussi, grâce au chant, comment la musique peut être

Cours de dessin/peinture avec Yannick Le Tord, le lundi de 14h à 16h.

construite.

Rencontre autour de la sculpture sur bois avec Eric Gache et Jean-Pierre Fanget.

Les Ateliers Liberté 5, rue Vieille Saint-Julien-Molin-Molette Tél. 04 77 51 53 23



Dessin/Bouquet de fleurs Réalisé aux Ateliers Liberté Mine de Plomb sur papier demi-teinte

LE SPORTING CLUB PIRAILLON





Le Sporting Club Piraillon est l'association de football locale créée en 1980.

Sur son fanion blanc et bleu "un loup et un ballon" en rapport aux petits loups.

Nombreux son ceux qui se souviennent des débuts du SCP qui pratiquait sur le terrain de la menuiserie, en guise de vestiaire des estafettes sans fenêtre, nombreuses sont les anecdotes de cette époque. Ensuite a été construit le terrain stabilisé aujourd'hui âgé de 25 ans.

Lors de l'assemblée générale au mois de juin, Monsieur le Maire a répondu à une question de l'assemblée concernant l'état déplorable du terrain, celui-ci a répondu que la commune avait en projet de **refaire le stade courant de l'année 2009.** Une bonne nouvelle pour le SCP.

Cette année le SCP a accueilli Eric DEBOST qui a suivi une formation d'arbitre au District Drôme Ardèche de football.

Une formidable équipe dirigeante encadre ce club. Responsables débutants : Franck Peyrachon et Lionel Vallet. Poussins : Franck Batin, Gilbert Sage et Franck Besson. Benjamins : Jean-François Despinasse, Alain Cardot et Joakim Cardot. Seniors : José Tracol, Fabien Duranton et Florian Dorel. Responsable des équipes jeunes : Jean-Michel Ollagnier.

L'effectif est de 16 débutants, 14 poussins, 12 benjamins et 26 seniors dont l'équipe évolue en 4 de division district ainsi qu'une quizaine de vétérans qui prennent plaisir à partager de bons moments autour de ce sport tant apprécié des Français.

Les entraînements ont lieu le mercredi après-midi pour les débutants, poussins et benjamins ; le mardi soir et vendredi soir pour les équipes adultes.



Le SCP recrute dès 5 ans dans son école de foot, c'est par le recrutement des jeunes que cette association pourra se pérenniser. L'intégration au groupe, le plaisir du jeu sont les priorités du SCP dans le respect des règles et de la discipline.

Nous tenons à féliciter Marie-José et Lionel Vallet pour la naissance de leur petite fille.

Le SCP organise un concours de pétanque début juin 2008 au stade de la Condamine.

Pour tous renseignements s'adresser à Fabrice Dorel ou à Jean-Michel Ollagnier ; vous pouvez aussi consulter notre site internet : http://www.scp.free.fr

Le SCP vous souhaite tous ses vœux de bonheur pour la nouvelle année.



FRANCE ADOT 42

Association pour le Don d'Organes et de Tissus Humains

Le don d'organes : en parler en famille, c'est faire respecter la volonté du défunt

En cas de mort encéphalique (destruction irréversible du cerveau), suite à une mort brutale (accident, suicide, rupture d'anévrisme), des prélèvements d'organes vitaux peuvent être effectués pour être transplantés sur des malades, pour lesquels il s'agit de l'ultime recours.

En 2006, en France : 3067 morts encéphaliques ont été recensées. Elles ont permis 1442 prélèvements multi-organes (reims, cœurs, cœurs/poumons, poumons, foies, pancréas, intestins) et 4426 greffes ont été réalisées.

Au 31 décembre 2006, 7276 malades justiciables d'une greffe étaient encore en liste d'attente. Chaque année, des centaines de patients décèdent, faute de greffon compatible. La législation est fondée sur le consentement présumé. Toute personne qui n'a pas fait connaître de son vivant son refus de prélèvement d'organes est censée être favorable.

Dans des circonstances dramatiques et douloureuses, l'attitude de la famille est déterminante car, dans de nombreux cas, on ne connaît pas la volonté du défunt. L'ignorance, par manque d'information, peut avoir les mêmes conséquences que le refus.

La méconnaissance de la volonté du défunt profite plus souvent au refus qu'à l'acceptation.

Il existe un fichier national des refus sur lequel toute personne peut se faire inscrire dès l'âge de 13 ans. Actuellement, il comporte 65000 noms. En revanche, il n'existe pas de fichier des acceptations. Avant 18 ans, il faut obligatoirement l'autorisation écrite des parents.

Statistiquement, nous avons 3 à 4 fois plus de chances d'être greffé que prélevé. Pouvons-nous être favorable à la greffe (pour nous ou pour un être cher) et opposé au prélèvement ? A chacun d'y réfléchir, de décider pour lui-même, en parler à sa famille.

Celles et ceux qui sont favorables à la chaîne de solidarité humaine que sont le don et la greffe d'organes peuvent exprimer leur volonté en portant une carte "Au nom de la vie".

FRANCE ADOT 42, dont le siège est au 19 rue Benoît Malon - 42335 ROANNE Cedex et aussi, pour Loire Sud, 8 place de l'Hôtel de Ville - 42023 SAINT-ETIENNE Cedex 1 est habilitée à délivrer ces cartes qui ne font pas mourir, mais peuvent contribuer à sauver des vies.

LES EMPLOYÉS COMMUNAUX

Service Administratif Eliane MARTIN, Marie-claire BRUYÈRE.

Service technique Christian DOREL, Laurent RICHARD, Jean-Paul GEOURJON, Bernard ESCOFFIER, Monique CELLARD.

Service Scolaire et Péri-Scolaire Yvette SEUX, Magali CANCADE, Marle-Ange SAGE, Céline DELGADO, Myriam CAVY.

Centre Multimédia Sylviane PANEL

Allo, service public

La première réponse à vos questions administratives



Du lundi au vendredi de 8h à 19 h et le samedi de 9h à 14h



www.service-public.fr

A vous de jouer

REMPLACEZ PAR..

Remplacez les A par des nombres premiers, les B par des multiples de 2, les C par des multiples de 3, les D par des multiples de 5 et les E par des multiples de 7 de telle façon que les sommes des lignes des colonnes et des deux diagonales soient égales entre elles.

		\$ P. S.		- 1	A.
	D B		ВА		Α
ľ	В	В	Α	Α	Α
	В	D	Α	В	В
	A	С	Α	В	D
	С	Α	D	С	Α

				_		_
E	Α	D	Α	С	Α	D
Α	С	С	С	Α	Α	В
Α	Е	В	Α	В	С	В
С	С	В	D	В	E	Α
В	В	Е	С	С	D	Α
С	Α	Α	Α	В	Α	E
D	Α	Α	E	D	Α	В

MOTS CROISÉS

Problème 2008

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
В										
C										
D										
Ε										
F										
G				N						
Н										F
J										

Solution du problème 2007

	A	В	C	D	E	F	G	Н	1
1	Р	E	Y	R	0	N	N	E	T
2	R	E	V	1	S	I	0	N	S
3	E		0	R	1	Р	E	Α	U
4	L	П	N	0		P	L		N
5	Α	N]. [N	1	Ε	L	L	Α
6	G	U	I	T	Α	R	Е		М
7	Е	L	U	.)1	М			Р	I
8	R	Ε	Т	A	В	L	I	R	
9	E	S		R	E	Α	L	E	S

1 - ira plus vite / 2 - fric - fleur bleue / 3 - poids lourd - principe générateur / 4 - fournisseur d'accès - ne manque pas d'air - entre le spécialiste et la spécialité / 5 - fin de fleuve Toscan - mort outremanche / 6 - cru / 7 - écoeurant / 8 - bien avant le modem - début de cépage / 9 - couleur de soie / 10 - de vache - équerre

A - il ne faut pas s'y fier / B - autour d'un édifice / C - conseil général - favorable à la méditation / D - école de 1945 - moitié des cars - allez / E - balancée - petit ruisseau / F - nouvelle rue / G - bien qu'au plus court, il y faudrait un s / H - représentant - cours d'eau / I - comme un bossu - départementalisée / J - bon ou mal, ça s'équilibre - plus haute

